

Extrait d'acte de naissance

Solidaire (débiteur)

Définition de glossaire

Mis à jour le 12 juillet 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Personne liée à un ou plusieurs autres débiteurs par un lien juridique qui engage chacun à payer la totalité des sommes dues (par exemple, les cohéritiers pour le paiement des droits de succession)

- [Code civil : articles 1313 à 1318](#)



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr